

Maintenir l'équilibre précaire de la biodiversité

La Loire-Atlantique est un territoire d'eau, et si l'on cite spontanément les marais de Brière ou le lac de Grand-Lieu, la vallée de l'Erdre demeure plus confidentielle. Et pourtant!

Riche de marais, zones humides, tourbières et plans d'eau, ce patrimoine faunistique et floristique est un joyau d'une grande fragilité. Des acteurs locaux se sont engagés dans le réseau Natura 2000 en 1996, déterminés à maintenir l'équilibre précaire de sa biodiversité.

Merci à eux!

Nous poursuivons leurs actions, dont certaines produisent déjà des effets positifs même si le chemin reste long.

Préserver les milieux naturels, tout en maintenant les activités humaines en proximité d'une grande métropole, tel est le défi majeur du XXI° siècle qu'il nous appartient de relever.

Il ne vous reste plus qu'à (re)découvrir au fil de ces pages l'ensemble du programme de Natura 2000 pour préserver notre vallée de l'Erdre.



Christine Chevalier et Nathalie Leblanc, co-présidentes du comité de pilotage Marais de l'Erdre

André Raitière, président du comité de pilotage Etangs de Vioreau et de la Provostière

Se mobiliser pour préserver notre patrimoine commun

La vallée de l'Erdre compte deux sites classés Natura 2000. Les marais de l'Erdre et les étangs de Vioreau et de la Provostière abritent un patrimoine naturel d'exception, avec des milieux et des espèces qu'il faut protéger.

Une biodiversité menacée

Parce que les espèces animales et végétales sont uniques, irremplaçables et interdépendantes, elles ont besoin d'être préservées. La diversité biologique garantit le bon fonctionnement des écosystèmes et des services rendus à la collectivité (agriculture...). L'artificialisation des sols, les pollutions, le changement climatique... Toutes ces pressions cumulées fragilisent particulièrement les zones humides de notre territoire.

Une richesse écologique reconnue au niveau européen

Les étangs de Vioreau/Provostière et les marais de l'Erdre abritent des espèces et des habitats naturels rares ou menacés dits d'intérêt communautaire. Ils sont représentatifs de la biodiversité européenne. Ces espaces sont classés Natura 2000 pour les préserver durablement en collaboration avec les acteurs locaux : collectivités, monde agricole et associatif...

« En agissant sur la qualité de l'eau à l'échelle du bassin versant de l'Erdre, on agit aussi sur la qualité des milieux aquatiques et sur la biodiversité en général. »

Qualité de l'eau et biodiversité, un même combat!

L'Edenn est la structure animatrice Natura 2000 et assure la coordination des actions qui visent au bon état de conservation des espèces et des milieux naturels. En tant que syndicat de rivière, l'Edenn anime également un programme de reconquête du bon état écologique des cours d'eau. « En agissant sur la qualité de l'eau à l'échelle du bassin versant de l'Erdre, on agit aussi sur la qualité des milieux aquatiques et sur la biodiversité en général » explique Jean-Luc Maisonneuve, animateur Natura 2000 à l'Edenn.



Charte, contrat ou MAEC, à chacun son outil Natura 2000

La démarche Natura 2000 est contractuelle et volontaire. Propriétaires, agriculteurs, associations, collectivités... Chaque acteur peut s'engager à son niveau dans la dynamique.

Le contrat Natura 2000 aide les propriétaires à entretenir leur parcelle

Le Contrat Natura 2000 finance les travaux réalisés par les propriétaires privés ou publics grâce aux fonds européens et aux crédits de la Région Pays de la Loire. « Les propriétaires privés bénéficient d'une subvention couvrant l'intégralité des frais engagés pour maintenir et conserver la richesse écologique de ces espaces, précise Jean-Luc Maisonneuve, animateur Natura 2000. Les collectivités perçoivent une aide de 80 % du coût des opérations menées sur une zone Natura 2000. Notre rôle est d'accompagner le montage des dossiers. Nous réalisons un diagnostic terrain, donnons des préconisations et suivons la mise en œuvre des actions durant les 5 années du contrat. »

Rejoindre la dynamique avec la Charte

La Charte Natura 2000 engage les propriétaires de marais dans la démarche de préservation de la biodiversité. « Plus légère et rapide à mettre en œuvre que le contrat Natura 2000, la charte liste les recommandations de gestion durable. C'est un engagement moral », précise l'animateur. Les signataires s'engagent pendant 5 ans à adopter de bonnes pratiques. Ils bénéficient d'une exonération partielle de la taxe foncière non bâtie.



Des MAEC biodiversité pour les agriculteurs

Les agriculteurs peuvent souscrire aux Mesures agroenvironnementales et climatiques biodiversité ouvertes sur les marais de l'Erdre. Ces MAEC soutiennent les pratiques extensives (fauchage tardif, pâturage...) favorables à la conservation de la faune et de la flore. 2/3 de la surface agricole du site Natura 2000 sont sous contrat MAEC depuis 2023.

*L'espèce d'intérêt communautaire correspond à une espèce en danger, vulnérable, rare ou locale figurant dans les directives Oiseaux ou la directive Habitats des sites Natura 2000.

Une à deux directives peuvent s'appliquer sur une zone Natura 2000 :

- La Directive Oiseaux définit les Zones de Protection Spéciales (ZPS).
- La Directive Habitats faune-flore définit des Zones Spéciales de Conservation (ZSC).





Au nord de Nantes, les marais de l'Erdre s'étendent sur 7 communes jusqu'à Nort-sur-Erdre, soit 2 700 ha de zones humides situées de part et d'autre de l'Erdre.

Les marais de l'Erdre, classés Natura 2000 depuis 1996, regroupent une mosaïque de milieux naturels : forêts alluviales à aulnes, roselières marécageuses, prairies inondables ou encore tourbières. Le site est protégé au titre des deux directives, Oiseaux et Habitats Faune Flore.

Les marais abritent des espèces d'intérêt communautaire*. Parmi elles, on peut y observer une plante aquatique (Flûteau nageant), des insectes (Agrion de mercure, Écaille chinée, Lucane cerf-volant, Grand capricorne), un amphibien (Triton crêté), un poisson (Bouvière), des mammifères (Loutre d'Europe, chauves-souris), et de nombreux oiseaux (Spatule blanche, Martin-pêcheur, ...).

Les 3 sites phares des Marais de l'Erdre

1 - La tourbière de Logné

Vieille de 4 000 ans, la tourbière de Logné accueille une belle collection d'invertébrés et les espèces floristiques les plus rares de la vallée.

2 - Les marais endigués de Mazerolles

Les marais de Mazerolles servent d'aire de repos, d'alimentation ou d'hivernage pour les oiseaux locaux et migrateurs en provenance des pays du Nord. Plus de 200 espèces d'oiseaux ont été recensés sur ce site.

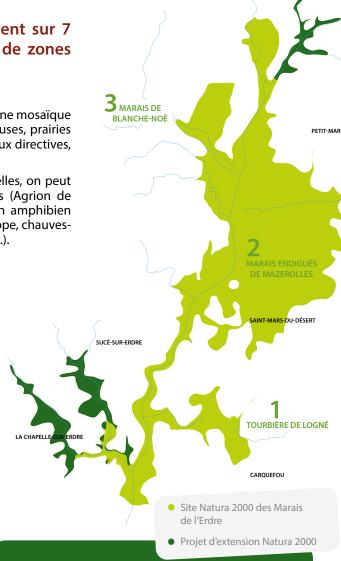
3 - Les marais de Blanche-Noë

À la jonction de l'Erdre et du canal de Nantes à Brest, ces marais abritent un condensé des différents milieux humides observables de la vallée.

La Sphaigne ✓ ✓ Le Lucane cerf-volant







Projet d'extension Natura 2000

Un projet d'extension de la zone Natura 2000 des marais de l'Erdre sur les vallons de l'Hocmard et du Verdier sera présenté au comité de pilotage en octobre 2024. L'objectif est d'avoir un seul périmètre de 3000 hectares sur lequel s'appliqueront les deux directives (Oiseaux et Habitats).



Depuis 2011, le grand réservoir de Vioreau et les étangs du petit Vioreau et de la Provostière sont classés Natura 2000.

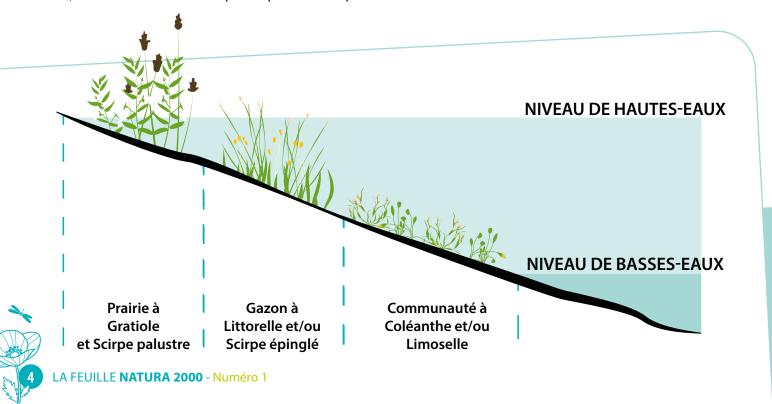
Le grand réservoir de Vioreau, les étangs naturels du petit Vioreau et de la Provostière s'étendent sur 281 hectares et 4 communes. Cette zone humide, bordée d'un massif forestier au nord et d'une zone bocagère au sud, abrite quatre habitats d'intérêt communautaire, deux espèces floristiques et plusieurs espèces faunistiques dont la Loutre d'Europe et les chauves-souris.

Des berges colonisées par une végétation amphibie

Le marnage (différence entre les plus hautes et basses eaux) génère des grèves favorables au développement de plantes capables de vivre à l'air ou dans l'eau. Parmi elles, le Coléanthe délicat est l'espèce la plus rare et la plus exigeante du grand réservoir. C'est une graminée dont la seule présence régionale se trouve sur les rives de Vioreau.

Une flore sous haute surveillance

« Les espèces considérées comme prioritaires se portent bien. C'est le cas du Coléanthe délicat et du Flûteau nageant. En revanche, certaines espèces protégées comme la Gratiole officinale se portent moins bien. Leur état décline » explique Jean-Luc Maisonneuve. Pour préserver cette richesse écologique, il est indispensable d'améliorer la qualité de l'eau, de lutter contre la prolifération des espèces invasives (Jussie) et d'éviter tout piétinement des berges (cavaliers, cyclistes...).





Les végétaux s'expriment lors de l'assec du lac

En 2022, les travaux de modernisation du barrage, initiés par le Département de Loire-Atlantique, ont conduit à l'assèchement du grand Vioreau. « La vidange est l'occasion de découvrir le lac sous un autre aspect, précise Jean-Luc Maisonneuve. On y a revu des troncs d'arbres qui laissaient imaginer le tracé de l'ancien cours d'eau. Cette mise à l'assec a permis une expression maximale des communautés végétales dans les zones situées en bas des berges. » La remise en eau se fait progressivement depuis le printemps 2024, la hauteur d'eau maximum sera atteinte l'hiver prochain.

Petit Vioreau : entretenir pour sauvegarder le bas-marais

Le boisement qui s'installe progressivement menace les prairies de bas-marais situées en bordure de l'étang et la flore patrimoniale qui s'y trouve. Un contrat Natura 2000 de 120 000 € porté par le Département de Loire-Atlantique vise à restaurer un milieu ouvert via des opérations de déboisement de résineux et de débroussaillage d'arbustes.

➤ Le Coléanthe délicat passe la majeure partie de l'année sous forme de graines enfouies dans la sol



➤ La Gratiole officinale : petite herbacée à fleurs blanches rosâtres.



↑ Le Flûteau nageant est une plante amphibie uniquement présente sur Vioreau

Bon à savoir

Vioreau, un réservoir pour la navigation sur le canal de Nantes à Brest

Les étangs et leur barrage ont été réalisés au début du XIX^e siècle pour alimenter le canal de Nantes à Brest, via une rigole d'alimentation de 21 km. Le grand réservoir stocke l'eau l'hiver puis la restitue en période de navigation.



un festival en harmonie avec la nature

Chaque été, le Dub camp festival dédié au reggae, dub et sound system s'installe à proximité des rives du lac de Vioreau, à Joué-sur-Erdre.

Rencontre avec Stanislas Malo, assistant de coordination à Get Up !, association qui organise le Dub Camp Festival et Auriane Blanc à Lagom Natura, association de sensibilisation et de protection de l'environnement lors d'événements culturels ou sportifs.

Pourquoi organiser un festival à Vioreau?

Stanislas Malo: Une contrainte du sound system est d'être loin des habitations pour éviter les nuisances sonores. À Vioreau, nous profitons de la beauté du site et des couchers de soleil sur le lac. Le cadre en pleine nature est magnifique!

Vous êtes à proximité d'une zone Natura 2000, qu'est-ce que cela implique?

Stanislas Malo: On nous accueille sur un espace naturel, nous en prenons soin. Nous co-construisons le projet avec l'Edenn et le département et mettons en place tous les moyens pour limiter notre impact sur le site. Cela n'est pas impossible d'accueillir près de 35 000 visiteurs en bordure d'un site Natura 2000, c'est une question de moyens humains, financiers et surtout de volonté.

Auriane Blanc: Le chemin pour aller à la plage se fait par l'est du lac pour protéger les berges. L'accès au lac est fermé et gardienné la nuit. 30 référents bénévoles patrouillent les berges sud à vélo, à pied et en kayak.

Le message est-il bien compris par les festivaliers?

Stanislas Malo : C'est tentant de s'allonger sur une belle étendue d'herbe! Mais, cela n'est pas possible sur un site

Natura 2000. C'est le jeu de définir des zones accessibles au public et d'autres non, sur le plan de l'environnement mais aussi de la sécurité avec la présence d'eau. Des espaces sont proposés sur le site du festival, des tables pique-nique sont mises à disposition par la mairie autour de la plage. Un espace détente a été délimité pour accueillir en journée des hamacs dans le sous-bois.



Auriane Blanc: La baignade est autorisée sur la zone de plage. Nous plaçons de la rubalise pour protéger les berges et invitons les festivaliers à emprunter un itinéraire balisé. Cela nécessite 1h de marche pour faire le tour du lac ou 15 minutes avec la navette fluviale payante. Pour motiver et rendre le trajet divertissant, des jeux de pistes et des expositions présentent les espèces. L'idée est de créer une itinérance naturaliste autour du lac.

Un classement Natura 2000 n'empêche pas d'organiser des événements sur ou à proximité d'un site. Les incidences du projet sur les habitats et les espèces doivent être évaluées - altération de la végétation, perturbation d'une espèce... pour prévoir des adaptations compatibles avec la préservation du site.

Une manifestation ? Un aménagement ? Contactez nous! L'Edenn vous accompagne dans vos démarches environnementales.

Les actus

de la vallée de l'Erdre

1

Le Castor d'Europe réapparait

Le Castor d'Europe, le plus gros rongeur du continent, fait un retour discret mais remarqué le long des berges de l'Erdre. Barrages, bois coupé ou taillé en pointe de crayon sont sa signature. Principalement nocturne, le Castor d'Europe passe les deux tiers de son temps dans l'eau. Il affectionne les saules et les peupliers. Le castor a été vu sur les bords de l'Erdre, il est attendu avec impatience sur les sites Natura 2000.



La Jussie prolifère sur les sols détrempés et dans l'eau.

La Jussie donne du fil à retordre

La Jussie envahit et concurrence les autres plantes herbacées. En 2001, l'Edenn a lancé les premières opérations d'arrachage. Ces chantiers sont aujourd'hui repris par d'autres collectivités. Chaque été, pendant 2 mois, la CCEG recrute des saisonniers pour arracher manuellement les herbiers de Jussie sur l'Erdre et ses affluents. Sur les étangs de Vioreau et de la Provostière, l'arrachage est réalisé par le Département.

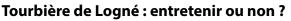
Un programme d'achats de terres pour protéger la nature

Plusieurs parcelles ont été acquises par le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire (CEN) sur les marais de Nort-sur-Erdre dans le cadre du CTEau (encadré p.8) et des fonds verts de l'État. Des diagnostics environnementaux seront réalisés pour définir les travaux de restauration à prévoir.

Une étude sur les milieux tourbeux

D'avril 2024 à fin 2025, l'Edenn a missionné le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) des Pays de la Loire pour réaliser une étude préalable à la restauration de tourbières sur le bassin versant de l'Erdre. L'objectif est de caractériser leur état de conservation et leurs fonctionnalités afin de programmer des interventions de préservation.





Depuis 2023, Bretagne Vivante, gestionnaire du site, mène une expérimentation : comparer l'évolution entre un espace de non-intervention et une zone entretenue par fauche. L'objectif est de vérifier si les interventions humaines ont un impact sur l'évolution du cortège floristique et sur la croissance de la tourbe.











Toute une collection d'espèces

L'Edenn poursuit son travail de partage des connaissances sur la faune et la flore de la vallée de l'Erdre. Après le Martin-pêcheur et la Canneberge, 10 nouvelles espèces d'intérêt patrimonial auront, fin 2024, un marque-page à leur nom. N'hésitez pas à les demander à l'Edenn pour les diffuser lors de vos événements.

Un pour tous, tous pour l'eau

A STATE OF THE STA

2024 est l'année de prise de mandat des trois présidents des Comités de pilotage Natura 2000. Ils sont également engagés pour la qualité de l'eau à travers leur mandat à l'Edenn.

L'Edenn, en tant qu'animateur de deux sites Natura 2000 de la Vallée de l'Erdre, pilote une politique de conservation et de restauration des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Élus, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, propriétaires, associations, usagers et experts sont associés à la gestion de chaque site en participant au Comité de pilotage (Copil). Cette démarche concertée vise le maintien des activités humaines en accord avec la protection des espèces et habitats d'intérêt européen.

La biodiversité à tous les échelons

Les présidentes et président de sites Natura assument également des responsabilités à l'échelle de leur commune, leur intercommunalité et à l'Edenn. Ce nouveau mandat répond au fort besoin de transversalité sur les enjeux de l'eau et de biodiversité qui dépassent les frontières des communes.

Trois présidents Natura 2000

Depuis janvier 2024, Christine Chevalier et Nathalie Leblanc président le site Natura 2000 des Marais de l'Erdre. « Nous avons souhaité exercer ce mandat en coprésidence pour mettre en commun nos complémentarités, la connaissance de nos territoires et l'énergie de nos convictions », témoignent les co-présidentes. Elles sont respectivement élues à la communauté de communes Erdre et Gesvres (CCEG) et à Nantes Métropole. Fin mai 2024, c'est au tour d'André Raitière, maire de Riaillé et élu de la communauté de communes du Pays d'Ancenis, de prendre la présidence du site Natura 2000 des étangs de Vioreau et de la Provostière.

90 actions pour reconquérir la qualité de l'eau et des milieux humides

Parce que la biodiversité dépend de la bonne santé des milieux humides et d'une eau de qualité, l'Edenn pilote un plan d'action à l'échelle du bassin versant. Près de 90 actions multithématiques portées par 11 maîtres d'ouvrage sont inscrites dans le Contrat territorial Eau (CTEau) : restauration des cours d'eau, accompagnement du monde agricole, sensibilisation des publics...



Vos contacts

Natura 2000

Jean-Luc Maisonneuve, Ingénieur biodiversité natura@edenn.fr 02 40 48 24 43 / 06 30 50 11 67



Syndicat mixte Edenn

1 rue du Calvaire, 44000 NANTES 02 40 48 24 42

Edenn (Entente pour le développement de l'Erdre navigable et naturelle) est un établissement public territorial au service des collectivités du bassin versant de l'Erdre.

Lettre d'information Natura 2000 éditée par l'Edenn

Direction de la publication: Christine Chevalier, Nathalie Leblanc et André Raitière. Comité éditorial: Jean-Luc Maisonneuve, Élodie Larcher et Youenn Fenard. Rédaction: l'Oeil à la Page. Crédits photo: Edenn, l'Oeil à la Page, OFB, Jean Le Bail, Cédric Barguil. Graphisme: Oh! La belle idée. Impression: Parenthèses. Papier fabriqué en France, encres végétales. Tirage: 900 ex.









